

PLANTES PROTÉGÉES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La marguerite commune (*Leucanthemum vulgare*)

C'est une belle fleur blanche et jaune qui grandit en touffes, facile à identifier, commune de nos paysages et bords de chemin. Elle est présente à peu près partout en Europe, en Asie et à Madère. La marguerite commune est l'emblème de la Finlande centrale. On se méprend régulièrement à son sujet. La marguerite commune ressemble à la pâquerette mais elle est bien plus grande.

Elle est appréciée dans un bouquet de fleurs sauvages et est facile à cultiver en massif dans les jardins. Elle fait partie des fleurs qui égayent bien volontiers les ilots et parterres de rue donnant un petit côté champêtre à une artère urbaine.

Elle est très présente à Bruxelles : dans les parcs, sur les talus, etc. La gestion des espaces verts par les pouvoirs publics et le secteur privé favorise sa présence.

La marguerite est nectarifère et très visitée par les insectes pollinisateurs tels que les syrphes, auxiliaires précieux pour le jardinier : leurs larves se nourrissent de centaines de pucerons, qui dévorent nos récoltes. Quelques pieds dans un coin du potager ou dans le verger et les récoltes ne s'en porteront que mieux.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

La marguerite commune est une plante fleurie vivace, elle pousse en touffe et peut atteindre de 60 à 80 cm de haut. Elle fleurit de mai à août.

A première vue, la marguerite ressemble à une fleur simple, au cœur jaune, bordé de longs pétales blancs. En réalité, chaque élément jaune ou blanc est en soi une fleur : il y a ainsi des dizaines ou centaines de minuscules fleurs serrées les unes contre les autres. Cet ensemble de fleurs est appelée une inflorescence.

Les feuilles sont en forme de spatules dentées ou crénelées et disposées en alternance tout au long de la tige. Celles de la base ont un pétiole (petite tige les reliant à la tige centrale) tandis que les autres sont sessiles (sans tige), plus petites et étroites.

La marguerite produit des fruits qui mesurent environ 2 mm de long.

Il ne faut pas la confondre avec la pâquerette aux fleurs beaucoup plus petites et dont les feuilles ne sont pas dentées, ni avec la camomille qui présente des feuilles très découpées.





© CC BY-SA 2.0 Magnus Manske – Quartl – Thierry Pernot

MODE DE REPRODUCTION

La fleur est hermaphrodite et possède donc à la fois les organes mâle et femelle. Les graines des marguerites se sèment au gré du vent. Elle est pollinisée par les papillons, les abeilles, les bourdons, les guêpes, les mouches et les coléoptères. On peut également multiplier la marguerite par division de la touffe racinaire au printemps ou en fin de floraison.

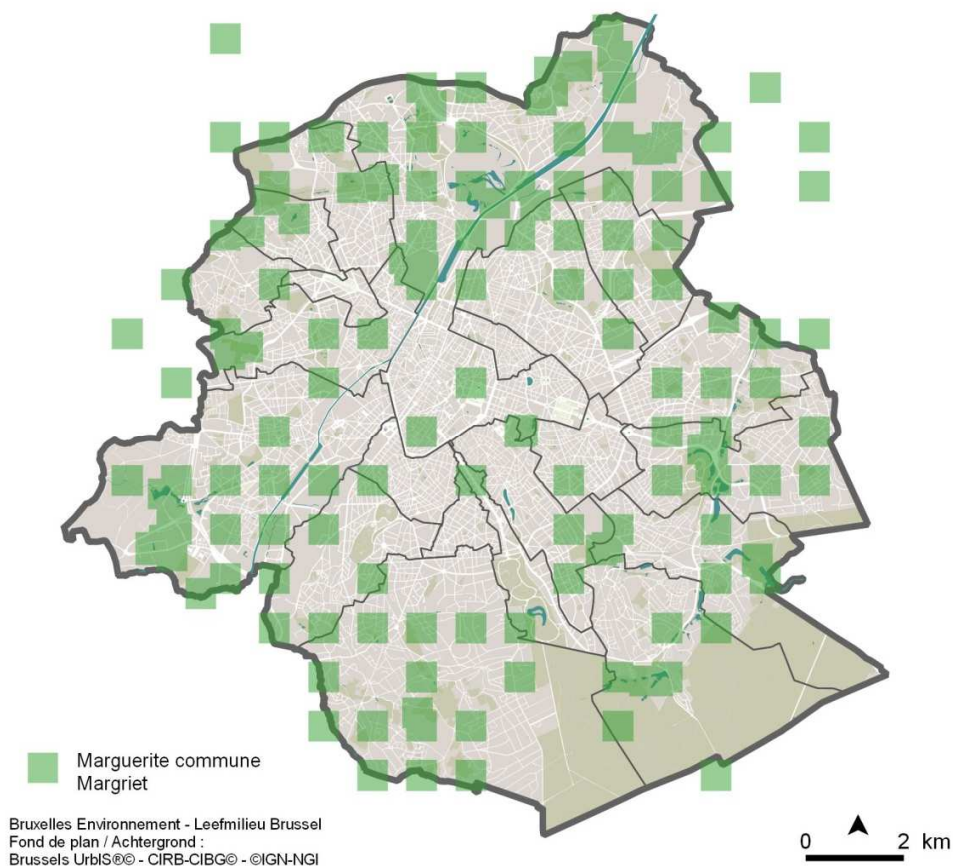
DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-ELLE ?

La marguerite commune est une plante caractéristique des prairies modérément riches en éléments nutritifs. En effet, le choix de gestion -fauche annuelle à bisannuelle-, après la formation de ses graines, est important pour favoriser, augmenter sa présence. La marguerite commune s'acclimate aux sols bien drainés, neutres, et supporte un sol calcaire. On la retrouve également aux bords des routes, le long des chemins ou même en lisière de forêts ou bois clairs. Sa croissance est rapide, elle fleurit à partir de la deuxième année, à la fin du printemps ou en été. La fleur a besoin d'ensoleillement.

RÉPARTITION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La marguerite commune est bien répartie sur tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle se retrouve principalement à des endroits où les services publics ou privés appliquent une gestion favorisant sa présence : gestion différenciée dans les parcs, fauchage tardif des bords des voies régionales et gestion écologique des espaces publics. On peut même l'observer au sein du pentagone, au parc Léopold non loin des institutions européennes, au bois de la Cambre ou dans le domaine de Laeken. Des stations de marguerites communes égayent les bords de route de plusieurs axes routiers pénétrant la forêt de Soignes (avenue du Bois vers Groenendael) ou encore aux abords du parc Duden.





LA PETITE HISTOIRE

Leucanthemum provient du grec « leukos » qui signifie blanc et « anthemion » fleur. « Vulgare » se traduit par « commun ». D'où la traduction littérale « fleur blanche commune ». Le mot grec « margarités » signifie « perle ». Cela fait sans doute référence à cette étape de la vie de la fleur, qui encore fermée, fait songer à une perle.

Les amoureux très jeunes ou moins jeunes ont toujours misé sur les pétales de la marguerite pour déclarer leur flamme en entretenant le suspense à coups de « je t'aime un peu... beaucoup, passionnément, à la folie... » ou « ... pas du tout ».

Elle est appréciée en phytothérapie pour ses propriétés antispasmodiques, astringente, calmantes et digestives. La marguerite commune peut aussi être utilisée en cuisine : ses feuilles peuvent être distribuées fraîches en salade ou sèches en infusion.



PRESERVATION DES ESPECES

Contexte européen

Deux directives européennes visent à préserver la biodiversité en Europe. On y trouve une information précise (listes) sur les différents types d'habitats et d'espèces à protéger. Les États membres ont été tenus de définir des zones de protection. En Europe, l'ensemble de ces domaines forment le réseau Natura 2000.

Contexte en Région de Bruxelles-Capitale

En mars 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté l'Ordonnance relative à la conservation de la nature, qui transpose les directives européennes.

Objectifs : protéger, gérer, restaurer des populations d'espèces de la flore et de la faune sauvages ainsi que leurs habitats, mais encore d'autres habitats naturels et des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il s'agit en outre de prendre différentes mesures pour maintenir ou restaurer la qualité de l'environnement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Bruxelles Environnement pratique une gestion différenciée. Elle intervient de manière adaptée sur les différents milieux naturels afin que la faune et la flore puissent se développer au mieux. Par exemple : fauchage des prairies et des bords des routes deux fois par an, aménagement des berges des points d'eau, éclaircissement des arbres (pour un apport de lumière), suppression des pesticides, etc. La forêt de Soignes fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, nécessaire au maintien de son micro climat et ainsi de sa biodiversité.

La protection des espèces en Région de Bruxelles-Capitale :

Il existe deux types de protection pour les espèces :

- une protection liée à leur milieu (dans une Zone Natura 2000) ;
- une protection directe de l'espèce, quel que soit l'endroit où elle se situe (même dans votre jardin).

Qu'implique le statut de protection pour chacun de nous ?

Il existe des mesures strictes pour protéger les espèces en Région de Bruxelles-Capitale. Il est interdit de :

- cueillir, ramasser, couper, déraciner et détruire intentionnellement ces espèces dans leur aire de répartition naturelle et dans les zones où elles bénéficient de mesures de protection active ;
- détenir, transporter, faire le commerce ou échanger des spécimens prélevés dans la nature.

Protection spécifique de la marguerite commune :

La Marguerite commune bénéficie d'une protection liée à son milieu : il s'agit d'une plante caractéristique de l'habitat Natura 2000 « prairie de fauche ». Le choix de gestion (fauche annuelle à bisannuelle) est important pour favoriser sa présence.



LA MARGUERITE COMMUNE EN UN COUP D'ŒIL

Famille	Famille de la marguerite - Asteraceae (ex-Compositae) : grande famille qui comprend près de 13.000 espèces réparties en 1.500 genres: plantes herbacées, arbres, arbustes ou lianes qui ont la caractéristique commune d'avoir des fleurs minuscules (soit jaunes soit blanches), réunies en inflorescence.
Noms	<ul style="list-style-type: none"> - Nom scientifique : <i>Leucanthemum vulgare</i>. - Aussi appelée : grande pâquerette, grande marguerite, lecanthème commun.
Catégorie	<ul style="list-style-type: none"> - Herbacée vivace, sauvage, feuillage persistant. - Rustique (résistant jusqu'à -34°C). - Hermaphrodite. - Parfois bisannuelle.
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Ensoleillé. - Prairies, bords de routes/accotements, champs, pelouses, lisières de forêts ou bois clairs.
Période de floraison	Fin du printemps et tout l'été.
Couleur de floraison	Disque jaune entouré d'une couronne blanche.
Densité au m²	3-6 plants environ.
Nature du sol	<ul style="list-style-type: none"> - Elle aime à peu près tous les types de sols ; riche, neutre ou ordinaire plus particulièrement, même pauvre. - Bien drainé. - Supporte le calcaire.
Mode de propagation	<ul style="list-style-type: none"> - Par semis, ou par division de touffe.
Période de plantation	<ul style="list-style-type: none"> - Au printemps, d'avril à juin. - La division de touffes peut se faire au printemps ou à l'automne.
Maladies, ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> - La marguerite est très rustique si elle n'a pas d'excès d'eau. Elle peut développer de la pourriture grise (si trop humide). - Limaces et escargots (particulièrement friands des jeunes plans), les psylles (feuilles recroquevillées), punaises, pucerons.
Risques	Pour la biodiversité : dans les terrains propices, cette plante devient vite très envahissante.
Espèces ressemblantes	<ul style="list-style-type: none"> - La camomille inodore qui se distingue par des feuilles en lacets finement lobées. - Les pâquerettes mais dont les inflorescences sont bien plus petites. - Le Leucanthème élevé (ou marguerite géante), à fleurs plus grandes.





Le leucanthème élevé se distingue de la marguerite commune par sa taille plus grande mais aussi par ses feuilles plus découpées (photo de droite) - © CC BY-SA 2.0 – Mathieu Menand, Marie Portas

EN SAVOIR PLUS

[Les zones Natura 2000](#)

Directives européennes :

- [La directive « Oiseaux » de 2009](#)
- [La directive « Habitats » de 1992.](#)

